

Instructions pour remplir le formulaire

Demande de certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études

ATTENTION

- Expédiez votre demande de certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études uniquement si vous pouvez joindre tous les documents exigés, selon l'**OPTION** correspondant à votre situation (voir p. 3 et 4 des instructions), sinon le traitement de votre demande sera retardé.
- Prenez note que les documents joints à votre demande ne vous seront pas retournés. Assurez-vous de disposer d'autres exemplaires pour votre demande de permis d'études.
- Vous devez acquitter les frais d'examen au moment du dépôt de la demande. Ces frais ne sont **pas remboursables**.
- Les documents fournis doivent obligatoirement être en français ou en anglais ou être accompagnés d'une traduction en français ou en anglais signée et authentifiée par un traducteur professionnel.
- Vous trouverez les autres formulaires ou déclarations requis à l'appui de votre demande, s'il y a lieu, dans le site Internet du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles à l'adresse www.immigration-quebec.gouv.qc.ca, (section **Formulaires**).
- Pour les enfants mineurs accompagnés au Québec de **leurs deux parents**, fournissez les documents exigés aux **OPTIONS 1 ou 2**, pour une demande initiale de CAQ pour études, ou à l'**OPTION 5**, pour une demande de renouvellement.
- Lorsque vous renouvelez une demande de CAQ pour études, vous devez joindre à nouveau vos documents d'identité et fournir des preuves **récentes** de votre capacité financière, ainsi que de **nouvelles déclarations** signées récemment.

ADRESSE

Faites parvenir votre demande au :
Service aux étudiants étrangers
Centre de services à la clientèle
285, rue Notre-Dame Ouest, rez-de-chaussée, bureau G-15
Montréal (Québec) H2Y 1T8
Canada

TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE

- Dans un délai maximal de quatre semaines suivant la réception de votre dossier complet, le Service aux étudiants étrangers prendra une décision concernant votre demande de CAQ pour études.
- Si la décision est positive, vous recevrez votre CAQ pour études à votre adresse de correspondance (question 8 du formulaire de demande).
- Si vous n'avez pas eu à fournir de preuves de capacité financière, vous recevrez un seul exemplaire de votre CAQ pour études avec la mention « Requérant ». Un avis d'accord conditionnel sera transmis simultanément au Bureau canadien des visas (BCV) où vous présenterez votre demande de permis d'études (question 12 du formulaire), afin que ce bureau procède à l'évaluation de votre capacité financière.
- Si vous avez eu à fournir des preuves financières, vous recevrez deux exemplaires de votre CAQ avec les mentions « Requérant » et « Immigration Canada ». Vous devrez joindre ce dernier à votre demande de permis d'études auprès des autorités canadiennes.

INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES

Photo

Vous devez obligatoirement fournir l'**original** d'une photo d'identité prise au cours des 12 derniers mois, format passeport (35 mm x 45 mm), permettant de vous identifier et l'agrafer à l'endroit prévu à cet effet. Inscrivez, au dos de la photo, votre nom (ou votre numéro de demande ou de dossier auprès du Service aux étudiants étrangers, si connu).

Question 1

Inscrivez vos nom et prénom tels qu'ils figurent dans votre passeport et distinguez votre nom à la naissance de votre nom après le mariage, s'il y a lieu.

Question 8

Inscrivez l'adresse **complète** où vous souhaitez recevoir le courrier concernant votre demande de CAQ pour études.

Question 12

Attention : Indiquez bien l'endroit où vous ferez la demande de **permis d'études**. Si vous devez faire votre demande de permis d'études à l'extérieur du Canada, indiquez l'emplacement du Bureau canadien des visas (BCV) où vous la présenterez. Pour connaître le BCV dont relève votre lieu de résidence actuel, consultez le site Internet de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) : www.cic.gc.ca. Si vous n'avez pas accès à Internet, adressez-vous à l'ambassade du Canada pour obtenir l'adresse du BCV compétent.

Pour les demandes de renouvellement de permis d'études, il est déconseillé de choisir CIC Vegreville, si vous n'êtes pas présent au Canada durant le traitement de votre demande. Toute erreur ou délai dans le traitement de votre demande pourrait alors compromettre votre retour au Canada et vous obliger à déposer une nouvelle demande auprès d'un BCV à l'extérieur du Canada.

Question 13

- Inscrivez le nom de toute personne de votre famille immédiate (époux, conjoint, enfant, père, mère, frère ou sœur **qui vous accompagne ou vous accompagnera** durant vos études au Québec ainsi que la raison du séjour (visite, études, travail).
- Un formulaire distinct de demande de CAQ pour études doit être rempli pour chaque personne qui fera des études au Québec.

Question 21

Lorsque votre demande doit être accompagnée de preuves financières, selon l'OPTION correspondant à votre situation, joignez des **preuves suffisantes** démontrant que vous aurez la capacité d'assumer les frais suivants :

- vos frais de subsistance (tarif 2007), soit un minimum annuel de 10 400 \$CAN, pour un adulte, de 5 200 \$, pour un enfant, de 15 200 \$, pour deux adultes, de 14 000 \$, pour un adulte et un enfant, et de 17 040 \$ pour deux adultes et un enfant
- vos frais de **transport** (voyage aller-retour)
- vos **droits de scolarité et autres frais liés à vos études**
- le coût **d'une assurance maladie et hospitalisation**, pour vous-même et les membres de la famille qui vous accompagnent (environ 600 \$CAN / année pour une personne seule). Ce montant n'est pas exigé si vous démontrez que vous détenez une assurance maladie et hospitalisation suffisante pour la première année de votre nouveau CAQ
- vos frais d'**installation** (500 \$CAN) uniquement pour la première année de séjour au Québec.

Vous devrez également démontrer que vous continuerez à disposer de ressources financières suffisantes pour assumer ces dépenses pour la durée de vos études (montant global ou preuve de revenus stables). Ces preuves financières doivent couvrir les membres de votre famille qui vous accompagnent, le cas échéant.

Joignez l'original ou une photocopie de tout document attestant de votre situation financière et cochez les cases correspondantes.

Si une personne vous soutient financièrement, vous devez fournir les preuves de sa capacité financière. Vous devez aussi fournir une déclaration de prise en charge financière (voir p. 6 du formulaire de demande) signée par cette personne, sauf si vous avez moins de 18 ans et que cette personne est l'un de vos parents.

En cas de **renouvellement** d'une demande de CAQ pour études faite à partir d'un pays ou territoire **non identifié** à l'OPTION 1, vous n'avez pas à fournir de preuves financières.

Question 22

- Des frais de 100 \$CAN sont exigés pour l'examen de votre demande. Seuls les modes de paiement indiqués sont acceptés. Les chèques personnels ne sont pas acceptés.
- Vous pouvez choisir de payer par carte de crédit (carte bancaire) même si vous faites votre demande de CAQ pour études de l'étranger, car votre demande sera traitée à Montréal. Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire Paiement par carte de crédit, le signer (c'est le détenteur de la carte qui doit signer) et le joindre à votre demande.
- Les chèques certifiés et les traites bancaires doivent être libellés à l'ordre du **Ministre des Finances du Québec** et doivent être valides pour une période de six mois. Votre institution bancaire devra s'assurer que le chèque est **tiré sur une banque canadienne** et encaissable sans frais par nos services.

Question 24 (Consentement)

- La signature du consentement est facultative. Sans ce consentement dûment signé, le Ministère ne sera pas autorisé à informer l'établissement d'enseignement que vous fréquenterez de la délivrance de votre CAQ pour études.
- Si vous avez moins de 18 ans, la signature **originale** d'une seule des personnes suivantes est requise : votre père, votre mère ou la personne titulaire de l'autorité parentale.

Question 25 (Déclaration et engagements)

- Si vous avez 18 ans ou plus, vous devez signer vous-même la déclaration. Toute autre signature que la vôtre entraînera le rejet de votre formulaire de demande. Les signatures photocopées ou numérisées ne sont pas acceptées.
- Si vous avez moins de 18 ans, la signature **originale** d'une seule des personnes suivantes est requise : votre père, votre mère ou la personne titulaire de l'autorité parentale.

Autorisations

- La signature de l'une ou l'autre des autorisations est facultative. Elle est toutefois requise si vous avez 18 ans ou plus et souhaitez que l'un de vos parents ou un tiers puisse obtenir des renseignements sur l'évolution de votre demande ou agir en votre nom.
- Si vous avez moins de 18 ans, la signature d'une autorisation est requise en faveur de toute personne autre que vos parents ou le titulaire de l'autorité parentale que ces derniers autorisent à obtenir des renseignements sur l'évolution de la demande ou à intervenir en leur nom.

DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT, SELON L'OPTION CORRESPONDANT À VOTRE SITUATION
Pour vous assurer que votre demande est complète, cochez les cases à gauche.

OPTION 1

S'il s'agit d'une **première demande de CAQ** pour études et que vous (le futur étudiant) **résidez actuellement** en **Autriche**, au **Canada**, aux **États-Unis**, en **France** (y compris à la Réunion), au **Groenland**, à **Hong Kong**, à **Monaco**, au **Mexique** ou à **Saint-Pierre-et-Miquelon**, joignez au formulaire de demande les documents suivants :

- Original d'une photo d'identité récente, format passeport (35 mm x 45 mm), portant au dos votre nom ou numéro de demande, si connu
- Paiement des frais d'examen de la demande
- Photocopies **lisibles** des pages d'identité de votre passeport valide où figurent les renseignements personnels, la photo (bien définie) et la signature. Si le passeport est sans signature, joignez aussi la copie d'un document officiel délivré par le gouvernement de votre pays où figurent vos nom, prénom, date de naissance, photo et signature.
- Original de la lettre d'admission du registrariat (ou du bureau d'admission) de l'établissement d'enseignement que vous fréquenteriez ou copie certifiée conforme par cet établissement (non requis d'un enfant mineur accompagné au Québec d'un parent détenteur d'un permis d'études ou de travail)
- Originaux ou photocopies de vos preuves de capacité financière (Voir instructions relatives à la question 21.)
OU Originaux ou photocopies des preuves de capacité financière de la personne qui vous soutient financièrement **ET** déclaration de prise en charge financière signée par cette personne

Pour la demande de permis d'études

- Si vous résidez en **France**, à **Monaco**, en **Autriche**, à **Hong Kong** ou au **Mexique**, vous devez déposer votre demande de permis d'études au **Bureau canadien des visas (BCV)** desservant le pays où vous résidez. Vérifiez auprès du BCV si vous pouvez déposer votre demande de permis d'études simultanément à votre demande de CAQ pour études.
- Si vous avez la citoyenneté américaine ou la résidence permanente aux **États-Unis**, si vous avez la citoyenneté danoise et résidez au Groenland ou encore, si vous avez la citoyenneté française et résidez à Saint-Pierre-et-Miquelon, vous pouvez obtenir votre permis d'études du gouvernement du Canada à votre arrivée au **point d'entrée**. Si vous résidez aux États-Unis et avez la citoyenneté ou la résidence permanente d'un autre pays, vous devrez vous adresser au Bureau canadien des visas qui dessert le territoire où vous habitez actuellement.
- Si vous résidez actuellement au **Canada**, vérifiez auprès de Citoyenneté et Immigration Canada où votre demande de permis d'études doit être déposée en visitant le site www.cic.gc.ca.

OPTION 2

Si vous faites une **première demande de CAQ** pour études et **ne résidez pas** sur l'un des territoires identifiés à l'OPTION 1, joignez au formulaire de demande les documents suivants :

- Original d'une photo d'identité récente, format passeport (35 mm x 45 mm), portant au dos votre nom ou numéro de demande, si connu
- Paiement des frais d'examen de la demande
- Photocopies **lisibles** des pages d'identité de votre passeport valide où figurent les renseignements personnels, la photo (bien définie) et la signature. Si le passeport est sans signature, joignez aussi la copie d'un document officiel délivré par le gouvernement de votre pays où figurent vos nom, prénom, date de naissance, photo et signature.
- Original de la lettre d'admission du registrariat (ou du bureau d'admission) de l'établissement d'enseignement que vous fréquenteriez ou copie certifiée conforme par cet établissement (non requis d'un enfant mineur accompagné au Québec d'un parent détenteur d'un permis d'études ou de travail)

Pour la demande de permis d'études

Vos preuves de capacité financière devront être présentées au **Bureau canadien des visas (BCV)** où vous déposerez votre demande de permis d'études. Vérifiez auprès du BCV si vous pouvez déposer votre demande de permis d'études simultanément à votre demande de CAQ pour études.

OPTION 3

Pour toute demande faite pour un **enfant mineur (moins de 18 ans) accompagné au Québec d'un seul de ses parents**, joignez les documents exigés aux **OPTIONS 1, 2 ou 5**, selon le cas, **ainsi que les documents suivants** :

- Original d'une Déclaration de consentement au séjour de l'enfant au Québec, signée par le parent non accompagnant
 - Photocopie du certificat de naissance de l'enfant sur lequel figure le nom de ses parents
 - Photocopie d'un document d'identité du parent non accompagnant portant sa signature
- OU, à défaut de ces trois documents** : Copie d'un document officiel attestant que le parent accompagnant l'enfant en assume seul la garde

OPTION 4

Pour toute demande faite pour un **enfant mineur (moins de 18 ans) non accompagné de ses parents au Québec**, joignez les documents exigés aux **OPTIONS 1, 2 ou 5**, selon le cas, **ainsi que les documents suivants** :

- Photocopie du certificat de naissance de l'enfant sur lequel figure le nom de ses parents
- Photocopie d'un document d'identité de chacun des parents portant leur signature
- Original** d'une Déclaration d'autorité parentale, signée par **les deux parents** ou par le tuteur légal, établissant les droits et devoirs de garde, de surveillance, d'éducation et de prise en charge par une personne résidante du Québec, citoyenne canadienne ou résidente permanente, âgée d'au moins 18 ans
OU En cas de signature d'un seul parent, copie d'un document officiel attestant que le parent signataire assume seul la garde de l'enfant
- Original** d'une Déclaration de prise en charge d'un enfant mineur, pour toute la durée du CAQ ou jusqu'aux 18 ans de l'enfant, signée par la personne à qui la garde de l'enfant est confiée au Québec
- Photocopie d'un document démontrant que la personne à qui la garde de l'enfant est confiée au Québec est citoyenne canadienne ou résidente permanente

Si les frais relatifs au séjour de l'enfant mineur au Québec sont assumés par une autre personne que son père ou sa mère :

- Déclaration de prise en charge financière (voir p.6 du formulaire de demande) signée par cette autre personne
- Originaux ou photocopies des preuves de capacité financière de cette personne

OPTION 5

Si vous **prolongez vos études au Québec au-delà de la durée de votre CAQ pour études actuel**, si vous **changez de niveau d'études** ou encore, si vous vous inscrivez dans un **programme d'études de même niveau qui se terminera avant l'échéance de votre CAQ actuel**, vous devez faire **une nouvelle demande de CAQ** pour études et joindre les documents suivants :

- Original d'une photo d'identité récente, format passeport, portant au dos votre nom ou numéro de dossier, si connu
- Paiement des frais d'examen de la demande (sauf pour un programme de même niveau se terminant avant l'échéance du CAQ actuel)
- Photocopies **lisibles** des pages d'identité de votre passeport où figurent les renseignements personnels, la photo (bien définie) et la signature. Si le passeport est sans signature, joignez aussi la copie d'un document officiel délivré par le gouvernement de votre pays où figurent vos nom, prénom, date de naissance, photo et signature.
- Si vous changez de programme ou de niveau d'études, original de la lettre d'admission du registrariat (ou du bureau d'admission) de l'établissement d'enseignement que vous fréquenteriez, ou copie certifiée conforme par cet établissement
- Original d'une lettre officielle du registrariat de l'établissement d'enseignement que vous fréquentez actuellement précisant votre statut d'étudiant à temps plein ou à temps partiel ainsi que le nombre de crédits obtenus ou à obtenir, s'il y a lieu, ou copie certifiée conforme par cet établissement
ET Si vous êtes un étudiant de 2^e ou 3^e cycle universitaire, original d'une lettre officielle du département ou de la faculté indiquant la date probable de fin de votre programme (sauf si cette indication figure dans la lettre officielle décrite ci-dessus)
- Originaux ou photocopies de preuves récentes de votre capacité financière (Voir instructions relatives à la question 21)
OU Originaux ou photocopies des preuves récentes de capacité financière de la personne qui vous soutient financièrement
ET Déclaration de prise en charge financière signée par cette personne
- Originaux des bulletins ou relevés de notes de l'établissement d'enseignement du Québec couvrant **toute** la période de validité du CAQ pour études ou copie certifiée conforme par l'établissement
 Si vous n'avez pas toujours étudié à temps plein, joignez une lettre explicative et un document justificatif.
- Preuve que vous avez maintenu une assurance maladie et hospitalisation au Québec pendant **toute** la durée de validité de votre CAQ pour études (sauf pour les périodes où vous fréquentez l'université, le cas échéant)
- Sauf si vous êtes un étudiant universitaire, preuve que vous détiendrez une assurance maladie et hospitalisation au Québec pour la première année de validité de votre nouveau CAQ pour études

Pour la demande de permis d'études

Vous pouvez faire votre demande de renouvellement de permis d'études auprès du Centre de traitement des demandes de Citoyenneté et Immigration Canada, situé à Vegreville, en Alberta ou dans un BCV en dehors du Canada, si vous vous absentez du Canada durant le traitement de votre demande.

REPLISSEZ CE FORMULAIRE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE.

Note : Afin d'alléger le texte, les termes et expressions utilisés englobent les deux genres.

Réservé à l'administration

N° de référence individuel : _____
 N° de dossier : _____
 N° de demande : _____

SECTION 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Nom de famille à la naissance : _____
 Prénom : _____
 Nom de famille après le mariage (s'il y a lieu) : _____

Agrafer ici
PHOTO
OBLIGATOIRE
Format passeport
(35 mm x 45 mm)

2. Sexe : F H

3. Date de naissance Lieu de naissance
 Année Mois Jour Ville Province / État Pays

4. Citoyenneté / Nationalité : _____

5. État matrimonial : Célibataire Marié Conjoint de fait Divorcé Séparé Veuf

6. Langue parlée : Français Anglais Autre(s) Précisez : _____

7. Langue de correspondance : Français Anglais

8. Adresse de correspondance : _____
 N° Rue App.

 Ville Pays Code postal

9. N° téléphone : _____ Autre : _____

10. Adresse électronique : _____

11. Avez-vous déjà obtenu un CAQ pour études? Non Oui Date de début Date de fin
 Année Mois Année Mois

12. À quel service du gouvernement canadien allez-vous présenter votre demande de **permis d'études**? (Ne cochez qu'une seule réponse.)

- Bureau canadien des visas à l'étranger (Précisez lequel.) : _____
 Ville Pays
- Point d'entrée (poste frontière ou aéroport, pour citoyens américains ou résidents permanents aux États-Unis et Français de Saint-Pierre-et-Miquelon)
- Citoyenneté et Immigration Canada, Vegreville, Alberta, Canada (renouvellement à partir du Canada)

21. Cochez, s'il y a lieu, les cases correspondant aux preuves de capacité financière que vous joignez à votre demande (Voir les instructions.) :

- Preuve de virements de fonds à votre nom
- Tout document faisant état de vos avoirs (liquidités) et de vos revenus
- Autorisation de transfert de fonds de l'Office du contrôle des changes de votre pays d'origine ou de résidence
- Confirmation officielle d'attribution de bourses d'études précisant les montants mensuels et annuels à recevoir
- Relevés de salaire, avis de cotisation à un régime d'imposition du revenu, Lettre(s) de banque indiquant le solde, etc.
- Relevé bancaire des trois derniers mois avec le solde actuel, identifiant le titulaire du compte
- Carnet de banque à jour et preuve de propriété du carnet

Si les frais relatifs à votre séjour d'études au Québec sont assumés par une autre personne que vous-même :

- Preuves financières détaillées de cette personne (lettre d'emploi mentionnant le salaire, relevés de salaire, avis de cotisation à un régime d'imposition du revenu, lettre(s) de banque indiquant le solde, relevés bancaires, etc.)
- Déclaration de prise en charge financière (voir p. 6) signée par cette personne (non requise de vos parents, si vous avez moins de 18 ans)

22. Cochez le mode de paiement choisi pour l'examen de votre demande de CAQ pour études :

- Paiement en ligne par carte Visa, MasterCard ou American Express (Obligatoire pour les demandes en ligne)
- Paiement standard par carte Visa, MasterCard ou American Express (Complétez et joignez le formulaire Paiement par carte de crédit.)
- Chèque certifié (chèque visé ou chèque de banque) tiré d'une banque canadienne en devise canadienne, au nom du Ministre des Finances du Québec
- Traite bancaire tirée d'une banque canadienne en devise canadienne (mandat bancaire), au nom du Ministre des Finances du Québec
- Paiement comptant en devise canadienne (au comptoir du Service aux étudiants étrangers seulement)

23. Coordonnées de la personne payant pour vous les frais d'examen de votre demande (s'il y a lieu) :

Nom : _____ Prénom : _____ N° téléphone : _____

Adresse : _____
N° Rue App.
Ville Pays Code postal

SECTION 4 PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels recueillis dans le présent formulaire sont nécessaires au traitement de votre demande de certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études et à l'application de la Loi sur l'immigration au Québec, du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers et des règles administratives qui en découlent.

Ces renseignements peuvent également être utilisés par le Ministère pour vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements fournis ou à des fins d'étude, de statistique, d'évaluation de programme, pour vous communiquer toute information susceptible d'avoir une incidence sur les conditions de votre séjour temporaire au Québec ou vous informer des possibilités de faire une demande d'immigration permanente.

Les renseignements personnels vous concernant sont confidentiels et ne peuvent être divulgués sans votre consentement à moins que la loi ne l'autorise. La loi permet notamment, à certaines conditions, la communication de renseignements personnels sans consentement si cette communication est nécessaire :

- à l'application d'une loi au Québec;
- à l'exercice des attributions d'un organisme du gouvernement du Canada, notamment les autorités canadiennes de l'immigration, ou du Québec;
- à la prestation d'un service du Ministère ou à l'exécution d'un contrat de service confié par le Ministère;
- aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec ou en raison d'une situation d'urgence.

Au sein du Ministère, l'accès à ces renseignements est réservé aux seules personnes qui ont la qualité pour les recevoir lorsque ces renseignements sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions. À l'exception des sections facultatives, toute omission ou tout refus de répondre peut entraîner le rejet de votre demande ou occasionner des délais dans le traitement de votre dossier.

Vous pouvez être informé des renseignements vous concernant détenus par le ministre et, s'il y a lieu, en demander par écrit la rectification. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au bureau qui traite votre demande ou au bureau du responsable ministériel de la protection des renseignements personnels.

SECTION 5 CONSENTEMENT (facultatif)

Par la présente, j'autorise le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles à transmettre à l'établissement d'enseignement où je poursuivrai mes études les renseignements suivants relatifs à mon certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études : le numéro du CAQ pour études, la période de validité et le programme ou le niveau d'études.

24. En foi de quoi, j'ai signé à _____ le _____
Ville Pays Année / Mois / Jour

Signature : _____

SECTION 6 DÉCLARATION ET ENGAGEMENTS (obligatoire)

Par la présente, je déclare que les renseignements contenus dans ce formulaire sont complets et exacts.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'avis sur la protection des renseignements personnels, à la section 4 du présent formulaire.

Je reconnais également être informé :

- que le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles peut vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements fournis;
- qu'il peut rejeter toute demande qui contient une information ou un document faux ou trompeur;
- qu'il peut refuser d'examiner une demande de certificat de la part d'une personne qui a fourni, depuis cinq ans ou moins, une information ou un document faux ou trompeur relativement à une demande en vertu de la Loi sur l'immigration au Québec;
- qu'il peut annuler un certificat lorsque la demande contient une information ou un document faux ou trompeur, lorsque le certificat a été délivré par erreur ou lorsque les conditions requises pour sa délivrance cessent d'exister;
- que je commets une infraction à la loi et suis passible d'une amende si je communique au Ministère, à l'enquêteur ou au vérificateur un renseignement que je sais ou aurais dû savoir être faux ou trompeur relativement à une demande de certificat.

Je m'engage à recevoir un enseignement pour le programme ou pour le niveau d'études indiqué dans la présente demande.

Je m'engage à faire de l'étude ma principale activité (études à temps plein)¹.

Je m'engage également à maintenir, pendant la durée de mon séjour d'études au Québec, une assurance maladie et hospitalisation² pour moi-même et chacun des membres de ma famille qui m'accompagnent, le cas échéant.

25. En foi de quoi, j'ai signé à _____ le _____
Ville Pays Année / Mois / Jour

Signature du demandeur : _____

Pour un enfant mineur (moins de 18 ans), signature du parent ou du tuteur

¹ Les travailleurs temporaires et les membres de leur famille, les demandeurs d'asile et les membres de leur famille ainsi que les membres de la famille des étudiants étrangers sont exemptés de cette condition.

² L'étudiant et sa famille qui bénéficient d'une assurance maladie et hospitalisation au Québec en vertu d'une entente de sécurité sociale sont considérés respecter cet engagement.

AUTORISATIONS (facultatives)

Sous réserve des exceptions prévues à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, (L.R.Q., c. A-2.1), le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles n'est pas autorisé à communiquer les renseignements personnels qui vous concernent sans votre consentement.

Si vous souhaitez que certaines personnes ou certains organismes puissent avoir accès à ces renseignements, vous devez autoriser le Ministère à les leur communiquer. Les sections qui suivent servent donc à déterminer les renseignements qui pourront être communiqués et à désigner les personnes ou organismes qui peuvent les recevoir.

Ces autorisations sont facultatives et le défaut de les remplir n'aura aucune conséquence sur le traitement de votre demande de certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études. Si vous choisissez de ne pas utiliser d'autorisation, biffez cette page.

1. AUTORISATION À COMMUNIQUER DES RENSEIGNEMENTS

Par la présente, j'autorise le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles à communiquer tout renseignement relatif au traitement de ma demande de CAQ pour études à la personne suivante :

_____ N° téléphone _____
Nom et prénom de la personne

Adresse : _____ App. _____
N° Rue

_____ Code postal _____
Ville Pays

Cette autorisation est valable pour la durée du traitement de ma demande de CAQ pour études à moins qu'elle ne soit révoquée par écrit.

Cette autorisation ne confère pas le pouvoir de me représenter à la personne autorisée à recevoir les renseignements. Cette personne pourra avoir accès aux renseignements personnels contenus dans mon dossier et le Ministère pourra, à sa demande, lui remettre une copie de mon CAQ pour études.

En foi de quoi, j'ai signé à _____ le _____
Ville Pays Année / Mois / Jour

Signature : _____

2. AUTORISATION DE REPRÉSENTATION

Par la présente, j'autorise la personne ou l'organisme suivant à me représenter dans mes démarches de demande de CAQ pour études. Conséquemment, j'autorise le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles à lui communiquer tous les renseignements ou les documents relatifs au traitement de ma demande de CAQ pour études et à considérer toute demande de sa part concernant mon dossier comme une demande faite par moi.

_____ N° téléphone _____
Nom et prénom de la personne autorisée

_____ Nom de l'organisme autorisé, s'il y lieu

Adresse : _____ App. _____
N° Rue

_____ Code postal _____
Ville Pays

Cette autorisation est valable pour la durée du traitement de la présente demande de CAQ pour études à moins qu'elle ne soit révoquée par écrit.

En foi de quoi, j'ai signé à _____ le _____
Ville Pays Année / Mois / Jour

Signature : _____

DÉCLARATION DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Lorsque votre demande doit être accompagnée de preuves financières, selon l'OPTION correspondant à votre situation, cette déclaration doit être remplie et signée par toute personne qui assumera les coûts relatifs à votre séjour d'études au Québec, sauf si vous avez moins de 18 ans et que cette personne est l'un de vos parents.

Étudiant ou
enfant mineur :

Nom et prénom

Date de naissance

Je, soussigné,

Nom et prénom de la personne qui prend en charge l'étudiant ou l'enfant mineur

domicilié au

N°

Rue

App.

Ville

Pays

Code postal

qui suis :

résident permanent au Canada

citoyen canadien

autre nationalité / citoyenneté

(Précisez)

m'engage, par la présente, à assumer tous les coûts relatifs au séjour d'études au Québec de l'étudiant ou de l'enfant mineur identifié ci-dessus, soit plus particulièrement :

- ses frais de logement, de nourriture, de vêtements et de nécessités personnelles, ou à l'héberger gratuitement chez moi et à lui fournir la nourriture, les vêtements et les nécessités personnelles;
- ses droits de scolarité et autres frais relatifs aux études exigés par l'établissement d'enseignement fréquenté au Québec, y compris, s'il y a lieu, les droits de scolarité additionnels applicables aux étudiants étrangers;
- ses frais de transport au Québec et du Québec vers son pays d'origine ou vers une autre destination à la fin de son séjour au Québec;
- et à souscrire à son nom une assurance maladie et hospitalisation privée au Québec afin de couvrir ses frais médicaux et à maintenir celle-ci en vigueur pendant la durée de son séjour au Québec.

Cet engagement est valable pour la durée de validité du certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études demandé.

Je reconnais être informé que le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles peut :

- vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements fournis;
- refuser d'examiner une demande de CAQ pour études de la part d'une personne qui a fourni, depuis les cinq dernières années, des renseignements ou des documents faux ou trompeurs relativement à une demande faite en vertu de la Loi sur l'immigration au Québec;
- annuler un CAQ pour études lorsque la demande contient des renseignements ou des documents faux ou trompeurs, lorsque le CAQ pour études a été délivré par erreur ou lorsque les conditions requises pour sa délivrance cessent d'exister.

Et je reconnais être informé que je commets une infraction à la loi et suis passible d'une amende si je communique au Ministère, à l'enquêteur ou au vérificateur des renseignements que je sais ou aurais dû savoir être faux ou trompeurs relativement à une demande de CAQ pour études.

En foi de quoi, j'ai signé à

Ville

Pays

le

Année / Mois / Jour

Signature :
